

## **Les obsèques de personnes seules sont en augmentation dans une commune sur cinq**

*Enquête de DELA : Villes et communes ont besoin d'un cadre éthique pour l'inhumation de défunts sans enfant, ni famille ni vie sociale*

Près de la moitié de nos villes et communes organisent au moins une fois par an les obsèques de défunt sans qu'aucun proche ne soit présent. Près d'une fois sur 20, ces funérailles ont même lieu une fois par mois. Le nombre de funérailles de personnes seules est malheureusement en augmentation dans notre pays. C'est ce qu'il ressort de la grande enquête menée auprès des villes et des communes belges par le spécialiste funéraire DELA. Dans la lignée d'un avis récemment émis par le Comité consultatif de Bioéthique de Belgique<sup>1</sup>, DELA invite les villes et les communes à instaurer une politique éthique pour les défunts socialement isolés. **« Prenez le temps de vérifier si la personne décédée, sans enfant, ni famille ni vie sociale n'avait pas exprimé ses dernières volontés, et renforcez votre soutien aux associations qui peuvent offrir un dernier hommage dans le plus grand respect. Tout le monde a le droit d'être commémoré »**, souligne DELA.

Personne ne mérite de mourir seul, et tout le monde a le droit d'être commémoré. Pourtant, une ville et commune sur cinq voit le nombre de funérailles de personnes seules augmenter depuis deux ans. Notamment en Flandre occidentale et orientale et à Liège. L'isolement des personnes âgées n'a nulle part augmenté autant en Europe occidentale qu'en Belgique, ce qui n'est pas étranger au phénomène<sup>2</sup>. Le spécialiste funéraire DELA invite les villes et les communes à accorder plus d'attention aux personnes isolées et indigentes qui décèdent.

Lien Verfaillie, porte-parole du spécialiste funéraire DELA : *« Il est triste de constater que certaines personnes décèdent encore dans notre pays dans le plus grand anonymat. En tant que société, c'est intolérable. Il en va de même pour les familles qui ne peuvent pas se permettre d'organiser de belles funérailles pour leur proche. Ces derniers temps, nous accueillons en moyenne six familles par semaine qui se retrouvent dans une telle situation. »*

### **Dernier hommage**

Un avis récemment émis par le Comité consultatif de Bioéthique de Belgique met en évidence l'importance d'accorder davantage d'attention aux défunts indigents et/ou isolés socialement. Le spécialiste funéraire DELA demande aux villes et aux communes de se joindre à cet avis portant sur l'instauration d'une politique éthique concernant les obsèques des personnes seules.

Lien Verfaillie, porte-parole du spécialiste funéraire DELA : *« Il est essentiel que les villes et les communes respectent les dernières volontés de leurs défunts. Y compris les indigents et les personnes socialement isolées. Il faut vérifier par exemple si le défunt a exprimé ses dernières volontés concernant une crémation ou un enterrement. Nous demandons aussi aux communes d'investir davantage dans les organisations de lutte contre la pauvreté et les bénévoles qui veillent à ce que personne ne soit oublié. Nos centres funéraires organisent régulièrement les funérailles de personnes seules à la demande des CPAS. Mais, par*

# DELA

*expérience, nous savons que les obsèques d'une personne seule ne doivent pas nécessairement se dérouler dans la solitude. À Mechelen, par exemple, notre centre funéraire Thibaut collabore avec l'asbl De Lage Drempeel qui lutte contre la pauvreté pour organiser un beau dernier hommage aux défunts du CPAS avec le soutien de nombreux bénévoles. Une fois par an, ils commémorent aussi conjointement les personnes isolées décédées. À Bruges, notre centre funéraire Bleyaert est impliqué dans le projet "De Eenzame Uitvaart" (ndr Funérailles seules). Ces initiatives méritent d'être mises en œuvre dans d'autres villes et communes. »*

\*\*\*

<sup>1</sup> « Extrait de l'avis n°87 du Comité consultatif de Bioéthique de Belgique, disponible sur [https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth\\_theme\\_file/avis\\_nd\\_eg\\_87\\_ccbb\\_0.pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/avis_nd_eg_87_ccbb_0.pdf)

<sup>2</sup> Enquête menée par le Dr Katrijn Delaruelle, sociologue (UGent), en collaboration avec l'Université d'Anvers et la Erasmus Universiteit Rotterdam. Cette étude a été publiée dans la revue scientifique Archives of Gerontology and Geriatrics : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167494323000031?via%3Dihub>

## **À propos du sondage**

Le sondage a été effectué du 2 au 21 octobre auprès de 581 villes et communes belges, par le bureau de sondage iVOX, mandaté par DELA. Les données en ligne ont été complétées lors d'un suivi téléphonique effectué par le bureau d'études MAS. Ce rapport reflète les résultats du sondage en ligne et de l'enquête téléphonique. Toutes les villes et les communes ont été interrogées ; 218 d'entre elles ont répondu au questionnaire.

## **À propos de DELA**

DELA signifie « Draagt Elkanders Lasten » — prendre soin les uns des autres — et fait partie d'une coopérative. DELA est spécialisée dans tout ce qui touche de près ou de loin aux adieux et soulage les personnes du fardeau d'un des moments les plus difficiles de leur vie : le départ d'un être cher. Notre organisation existe depuis plus de 85 ans et est présente en Belgique depuis 1989 où elle compte près de 800 collaborateurs à la disposition des familles avant, pendant et après les obsèques. DELA est surtout connue pour ses activités d'assureur obsèques, mais dispose également de +/- 70 centres funéraires hautement qualifiés dans plus de 120 endroits en Belgique, possède 3 crématoriums ainsi qu'un centre de rapatriement à l'aéroport de Zaventem. En outre, chaque jour, une trentaine de conseillers en formalités après funérailles aident les familles à remplir les formalités pratiques et administratives après les obsèques. DELA se charge d'environ 80 % de tous les rapatriements en Belgique et enterre un Belge sur dix. DELA est considérée comme le spécialiste funéraire par excellence. C'est à partir de son engagement social que DELA a créé le Fonds DELA. Ce fonds soutient des initiatives qui apportent un soutien à ceux qui vivent les moments difficiles des adieux.